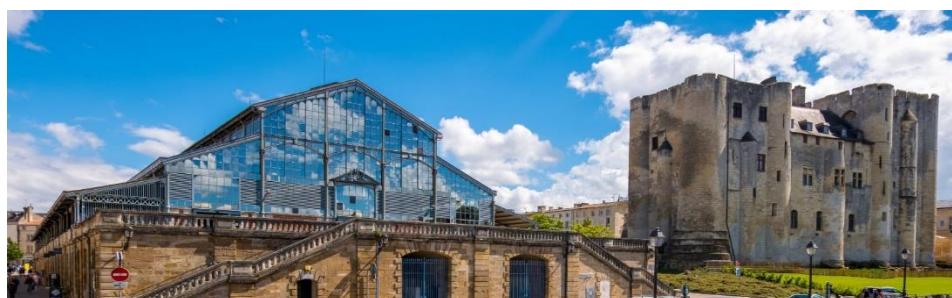


Service Médecine et chirurgie bucco-dentaire

Livret de présentation

NIORT



Préfecture des Deux-Sèvres, Niort compte un peu plus de 60 000 habitants, joue un rôle central au cœur de l'unité urbaine de Niort, de la Communauté d'agglomération du Niortais (122 000 habitants) et s'intègre pleinement au Parc Naturel Régional du Marais Poitevin.

La ville concentre plus de 60 % des emplois de l'aire urbaine et polarise la majorité des déplacements domicile travail. La présence sur son territoire des sièges nationaux de la MAIF, de la MAAF, de la MACIF et de SMACL Assurances en fait la capitale française des mutuelles d'assurance, la 4^e place financière française et la capitale régionale de l'économie sociale et solidaire.

Les mutuelles sont le moteur de l'économie locale. Un effet d'entraînement qui profite notamment aux secteurs de l'informatique et des services aux entreprises. La gestion des risques est aussi la spécialité du pôle universitaire niortais (près d'un millier d'étudiants).

L'aire urbaine de Niort accueille également plusieurs établissements industriels d'importance. Parmi les filières les mieux représentées : l'aéronautique.



Depuis 2014, Niort est la plus grande ville de l'Hexagone classée en Parc naturel régional: la totalité de son territoire est en effet incluse dans le Marais poitevin, deuxième zone humide de France par sa superficie.

Une destination touristique réputée pour la qualité de ses paysages, qui attire 850 000 visiteurs par an.

Aménagée le long de la Sèvre niortaise, la Coulée verte permet de s'enfoncer à pied, à vélo ou à cheval, au cœur de la « Venise verte ». Le fleuve, particulièrement poissonneux, se prête également aux promenades en barque et en canoë.

Niort compte une Scène nationale (le Moulin du Roc), une Scène des musiques actuelles (le Camji), un Centre d'art contemporain photographique (la Villa Pérochon) et une grande salle événementielle (l'Acclameur). Tout au long de l'année, elle accueille de nombreuses manifestations sportives et culturelles.



La ville présente aussi un intérêt patrimonial et historique. Enfin, résolument écologique, elle œuvre pour la préservation de l'environnement.

Située à 50 min de La Rochelle, 1h de Poitiers, 2h de Bordeaux et 1h45 de Nantes en voiture ; desservie par l'A10 et l'A83, la ligne TGV Paris-La Rochelle et La Rochelle-Poitiers.

Les lignes de Bus sont 100% gratuit.



Quelques indications kilométriques :

- Niort-Paris : 408 km
- Niort-Bordeaux : 180 km
- Niort-Nantes : 150 Km
- Niort-Poitiers : 74 km
- Niort-La Rochelle : 66 km
- Niort-Angoulême : 115 Km

Centre Hospitalier

Le Centre hospitalier de Niort est le plus important établissement de santé des Deux-Sèvres.

Établissement support du Groupement hospitalier de territoire des Deux-Sèvres, il est l'établissement de recours, dans ce département, pour les activités de soins de court, moyen, long séjours et de psychiatrie.



L'établissement compte 1 300 lits et places. Composé de 12 pôles, il emploie plus de 2 700 personnels non médicaux et 330 personnels médicaux.

Il est **situé en centre-ville à proximité de la gare SNCF**.

Logement et déjeuner

Mise à disposition d'un logement (gratuit) au sein d'une résidence universitaire à Niort.
Pour le déjeuner, possibilité de manger au restaurant du personnel ou à l'internat du CH de Niort.

Service et activités

Au niveau personnel

L'équipe médicale est constituée :

- Dr RÉTAT Tony, chirurgien-dentiste spécialiste qualifié en Médecine bucco-dentaire, chef de service.
- Dr STURQUE Julie, médecin spécialiste qualifié en Chirurgie orale.
- Dr DEDET Marielle, chirurgien-dentiste omni pratique.

L'équipe paramédicale est constituée de :

- 3,8 ETP Infirmières DE
- 2,5 ETP Secrétaires médicales

Au niveau architectural, le service bénéficie de :

- Trois salles de soins en consultation externe
- Une salle de soins dans le service Handisanté
- Deux lits d' « Hospitalisation de jour » par jour dans le service d'hospitalisation de spécialités chirurgicales dédié principalement à la chirurgie chez des patients à risque hémorragique, présentant des comportements psychiatriques ou anxieux, ou un risque d'ostéonécrose des maxillaires nécessitant l'utilisation de colle biologique (réserve hospitalière).
- Un accès au bloc opératoire pour la prise en charge sous anesthésie générale 3 à 4 vacations de 7 heures par mois avec hospitalisation en Unité chirurgie ambulatoire ou en Hospitalisation complète.



Le recrutement des patients

Le recrutement des patients est intra et extrahospitalier au décours de consultation programmée, rarement lors de consultation non programmée.

Le recrutement des patients extrahospitalier se fait principalement auprès des chirurgiens-dentistes libéraux, spécialiste ODF libéraux, des médecins généralistes, des dermatologues libéraux, des ORL libéraux, etc. Lorsque le patient présente un besoin spécifique associé à un risque médical particulier impliquant des actes techniquement complexes, un recours à un plateau technique, un recours à une équipe soignante spécialisée notamment lors de difficultés de coopération, etc.

En Médecine bucco-dentaire, les activités d'odontologie spécifique nécessitant un cadre hospitalier assurées par le service sont :

- Prise en charge buccodentaire particulière chez les enfants et adultes (non coopérants, anxieux, phobiques sévères...)
- Traitement du SAOS et de la bronchopathie par orthèse d'avancée mandibulaire (OAM)
- Mise en état complète de la cavité buccale
- Avulsions dentaires multiples de grand nombre
- Préparation préopératoire en vue de chirurgies lourdes (Oncologie, Cardiologie, Infectiologie, Transplantation...)

- Prise en charge buccodentaire dans un contexte de désordres systémiques importants
- Diagnostic et prise en charge buccodentaire des cancers des VADS
- Diagnostic et prise en charge des douleurs chroniques (névralgies, stomatodynies...)
- Dermatologie et vénéréologie buccale
- Ostéonécrose chimio ou radio-induite
- Actes à risque particulier chez des patients présentant des pathologies lourdes et/ou spécifiques

En Chirurgie orale, le domaine d'activité est le suivant :

Chirurgie orale :

- Extractions dents simples, incluses, enclavés ectopiques, surnuméraires... (Pour les patients ayant des pathologies compliquant la PEC en ville)
- Régularisation de crête alvéolaire, fermeture de communication bucco-sinusienne
- Résection apicale, énucléation de kystes des maxillaires
- Collage de bouton de traction de dent incluse, transplantation dentaire
- Frénectomie, exérèse de lésion bénigne orale, biopsie de glandes salivaires accessoires

Médecine orale :

- Dermatologie et vénéréologie buccale, dépistage de lésion et tumeur maligne
- Algies orales chroniques de type neuropathie et dysfonction temporo-mandibulaire
- Pathologie des glandes salivaires accessoires et xérostomie
- Ostéonécrose chimio radio-induite (utilisation de colle biologique, PRF)

Activité en pluridisciplinarité

- Consultation commune de dermatologie/vénéréologie buccale
- Consultation commune DTM
- HandiSanté
- Accès à la RCP d'oncologie ORL du CH de NIORT
- Accès à la réunion pluridisciplinaire diligentée par les infectiologues
- Centre de compétence des maladies rares orales et dentaires Réseau O-rares
- Praticiens adhérents au groupe d'étude de la muqueuse buccale

Échanges avec les autres établissements :

- Adressement aux ORL du CHU de Poitiers pour les patients dont un diagnostic de néoplasie des VADS est posé dans le service
- Adressement aux CMF du CHU Nantes pour les patients nécessitant une reconstruction maxillofaciale essentiellement dans les cas d'ostéonécrose des maxillaires sévères

Contact

Dr RÉTAT Tony

tony.retat@ch-niort.fr

05 49 78 33 86

06 70 22 91 82

Secrétariat du service

secretariat.mcbd@ch-niort.fr

05 49 78 28 29

